



Tous les programmes ont des places limitées et un minimum d'inscriptions requis. Ils sont de 9 h à 15 h 45.

NOUVEAU

DANSE EN CHOEUR (DANSE ET CHANT)

Le hip-hop, le *breakdance* et la zumba seront enseignés tous les matins par une chorégraphe expérimentée ayant le rythme dans le sang, Audrey Dinsdale. En après-midi, Nadia Amara, responsable de la chorale «Les petites voix du chœur», donnera aux enfants, qui ont le désir de chanter en groupe, un accès à du chant choral de qualité dans un environnement stimulant et dynamique. Le vendredi en avant-midi, les enfants présenteront le fruit de leurs efforts aux parents et enfants du camp dans un spectacle flamboyant. Pour les parents qui ne pourront pas assister au spectacle, il sera filmé. Alors, il sera possible de le mettre sur une clé USB bien identifiée.

À ne pas manquer:
Le spectacle de clôture du camp de jour aura lieu le 16 août à 19 h au centre communautaire Wilson.

Journée complète

- ❖ Matériel requis : Vêtements et souliers de sport. Les sandales ne sont pas autorisées.
- ❖ Horaire : 9 h 30 à 15 h
- ❖ Capacité : 24 places disponibles pour les enfants de la maternelle à la 2^e année et 30 places disponibles pour les enfants de la 3^e à la 6^e année.



Exemple d'un horaire typique	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9 h 30 à 11 h 30	Ateliers de danse	Ateliers de danse	Sortie	Ateliers de danse	Ateliers de danse et spectacle
13 h à 15 h	Ateliers de chant	Ateliers de chant		Ateliers de chant	Ateliers de chant

Horaire des disponibilités

Semaines	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8	Semaine 9
Dates	25 au 29 juin	2 au 6 juillet	9 au 13 juillet	16 au 20 juillet	23 au 27 juillet	30 juillet au 3 août	6 au 10 août	13 au 17 août	20 au 24 août
Disponibilités	MATERNELLE À 2^E ANNÉE	3^E À 6^E ANNÉE	Non disponible						
Sorties ¹	Fort de Coteau-du-Lac	Lapins Crétins							

Coûts du programme – Les coûts sont par semaine.

Inscriptions en ligne			
Résidents : du 12 mars au 13 mai Non-résidents : du 19 mars au 13 mai		Résidents et non-résidents : à partir du 14 mai	
Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents
140 \$	160 \$	150 \$	170 \$

Inscriptions au comptoir de l'hôtel de ville (papier)			
Résidents et non-résidents : du 30 avril au 4 mai		Résidents et non-résidents : dès le 7 mai	
Résidents	Non-résidents	Résidents	Non-résidents
140 \$	160 \$	150 \$ + 15 \$ frais administratifs	170 \$ + 15 \$ frais administratifs

Les coûts incluent le service de garde, la sortie du mercredi ainsi que les activités de la semaine. L'horaire est sujet à des changements.

Ratio d'animation

- ❖ Maternelle à 2^e année : 1 animateur pour 12 enfants.
- ❖ 3^e à la 6^e année : 1 animateur pour 15 enfants.

¹ Pour une description détaillée des sorties, veuillez consulter l'annexe 1 de ce document.